

## **A propos de... l'intercommunalité (4)**

### **De la décision...**

La vérité du moment, de la période, de l'époque n'est pas bien souvent, ne sera pas, nous le savons tous évidemment, celle de demain, de nos lendemains, du futur. D'ailleurs, qui, peut même prétendre, vraiment, déjà détenir en réalité celle du jour ? Pour autant, et sans vouloir justement donner des leçons inutiles à quiconque, essayons, une fois encore, d'exprimer, en tant que citoyen, « une » vision des choses concernant le schéma des intercommunalités du département des Hautes-Pyrénées qui doit devenir officiel très prochainement par décision de Madame La Préfète.

Ici, aujourd'hui, restons en Pays de Lourdes.

D'abord, constatons que l'étude diligentée récemment par la Présidente de la CCPL et à laquelle la ville de Tarbes a également partiellement contribué financièrement, n'a semble-t-il pas, et loin s'en faut, apporter aux élus concernés l'aide attendue pour leur permettre de prendre une décision, riche d'arguments incontestables, quant aux structures de l'avenir de l'ensemble de tous nos territoires locaux.

En conséquence, comme souhaité mais sans même de perspectives communes qu'aurait pu et dû envisager la CCPL actuelle au nom de l'intérêt général bien conçu, chaque Conseil municipal, à nouveau, a, avait à se prononcer :

/ soit pour la fusion des 7 intercommunalités (c'est-à-dire la grande agglomération formée de 86 communes et plus de 127 000 habitants),

/ soit pour la fusion de la CC du Pays de Lourdes, de la CC du Batsurguère et de la CC du Montaigu (scénario alternatif, CCPL élargie de près de 24 000 habitants).

Chaque Conseil municipal aura donc fait son choix en fonction de l'intérêt particulier, présumé, supposé... de sa ville, son village... pour ne parler que de l'intérêt général.

Le résultat de ces votes va, dès maintenant, hélas, laisser bien des incompréhensions, bien des ressentiments car la ruralité et ses représentants en sont, seront les perdants.

En effet, pas besoin d'être devin pour prédire que cette démarche de concurrence, d'affrontement, de division qui, c'est vrai, aura permis, effectivement, de faciliter la mise en place de ce bouleversement de l'exercice du pouvoir à l'échelon local,

préfigure -c'est le risque à craindre- la gestion future de la « grande agglomération » au sein de laquelle les « petits » auront bien du mal à se faire entendre, écouter.

En conscience ou non, on participe, aventureusement, au renforcement d'un système qui favorise ni plus ni moins la « superstructure », toujours plus éloignée des habitants, toujours plus difficile à gérer, aux responsabilités aussi de plus en plus diluées, au détriment d'un « pouvoir » plus local, de proximité comme de taille plus raisonnable, de gestion plus pertinente comme d'une maîtrise plus efficace.

Mais n'affirme-t-on pas que « le pire n'est pas toujours certain » ?